

Fiche 1

1.- Filière conception des systèmes et réseaux d'information

1.6.- Responsable de domaine métiers

Définition synthétique

*Assure la cohérence fonctionnelle globale des systèmes et réseaux d'information des directions générales et des établissements publics du Ministère dans un domaine particulier (fonctions ou services soutenus par le système d'information tels que logistique, scolarité des élèves, gestion des personnels...).*

Activités principales

- Piloter l'optimisation des processus métiers
- Rédiger, mettre en œuvre et suivre l'application du schéma directeur de son domaine ainsi que de son programme d'actions
- Assurer l'administration fonctionnelle des systèmes d'information du domaine métier (référentiels, règles, méthodologie)
- Vérifier la pertinence et la performance fonctionnelles des systèmes d'information du domaine métier

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires